



ACCOMPAGNER
FORMER
PROTEGER

Formation conduite d'engin

TRANSPALETTE GERBEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Attestation de
Formation à la
Conduite
AFC.006.002

< RETOUR
SOMMAIRE

OBJECTIFS

- Conduire en toute sécurité les transpalettes électriques à conducteur accompagnant.
- Connaitre les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de ce matériel.
- Réaliser les opérations de gerbage / dégerbage.
- Réaliser les opérations de stockage en palettier.
- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées pendant l'utilisation.

CONTENU

THÉORIE

- Réglementation et textes en vigueur
- Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur accompagnant
- Principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge

En Présentiel

THÉORIE
PRATIQUE

50%
50%

- Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Autorisation de conduite
- Analyse des risques et les règles d'utilisation
- Équipements de protection individuelle

PRATIQUE

- Exercices pratiques de conduite
- Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge
- Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
- Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage
- Opérations de maintenance de premier niveau
- Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie

NB : La délivrance de l'A.F.C. permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié (art R 4323-55 du CDT), sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Accessibilité: formation accessible aux PSH–adaptations possibles.
Référente handicap: Sissel Martinez–0474595209–qualite@ftira.fr
Délais d'accès: inscriptions jusqu'à J-1. Tarifs: sur devis.



INFORMATIONS PRATIQUES

14 H - DE 1 À 6 PERSONNES (7H SI RENOUVELLEMENT)

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

PRÉREQUIS : Le salarié devra être à jour de son aptitude médicale.

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Théorique, lors d'échange de connaissance.
Pratique, lors de la mise en place d'exercice en situation de travail.

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret de formation

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur ayant de l'expérience dans le domaine enseigné, capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS